

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

EN APPRENTISSAGE



Durée de la formation

1 ou 2 ans



Rythme alterné

2 jours ÉCOLE
3 jours ENTREPRISE



Salaire selon

vosre âge et niveau
d'étude



Accessibilité en VAE

Non



Taux de réussite

--%



Coût moyen

Prise en charge par les
opérateurs de compétences



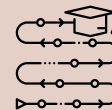
Taux d'abandon

--%



Rupture du contrat d'apprentissage

--%



Poursuite d'étude

--%



Taux d'insertion

--%



Nombre de stagiaires

3



Accessibilité handicap

(2023 / 2024)

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

Arrêté du 5 juin 2019 portant création de la spécialité « Métiers de la coiffure » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance NOR: MENE1916521A - 1ère session - 2025
Code diplôme 45033608T – RNCP 34670

Diplôme national de **niveau 3 européen** permettant d'acquérir les techniques et compétences attendues d'un professionnel qualifié de coiffure.



OBJECTIFS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- l'accueil de la clientèle
- le conseil et la vente de service et de produits
- Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise



ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Accessible pour les personnes en situation de handicap

Le Studio rend accessible sa prestation aux apprenants en situation de handicap en adaptant sa pédagogie aux travers :

- des rythmes
- des contenus, supports, méthodologies & outils
- des évaluations
- de l'environnement matériel et social
- Pour cela, un référent est chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap et de la sécurisation de leurs parcours.





PRÉREQUIS - MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Prérequis :

La formation initiale du CAP Métiers de la Coiffure est prévue en 2 ans, après la classe de 3ème.

Les apprenants âgés de 17 ans ou plus l'année d'inscription peuvent préparer le CAP en 1 an.

L'admission s'effectue par un entretien d'entrée dont le processus est le suivant :

- 1 / Vérification du parcours de l'apprenant
- 2 / Examen du dossier de candidature
- 3 / Entretien de motivation au sein de l'établissement

Modalités d'accès :

Pour accéder à la formation, il est préférable de maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral.

L'entretien de motivation permet d'analyser la cohérence entre le projet professionnel envisagé et la formation choisie.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, après étude du dossier et selon les aménagements.

Délais d'accès :

Les périodes de rentrée scolaire s'effectuent entre les mois de septembre et novembre de chaque année, selon les calendriers académiques.

En cas d'inscription tardive, une planification pédagogique dédiée sera mise en place (selon la date de commencement de la formation).

Tarifs au 01/09/2023 :

Tarif pour les candidats : 100% pris en charge

Tarif pour l'organisme financer : 5470€/an (montant minimum pour un contrat d'apprentissage fixé sur la base du référentiel France Compétences du 06/11/2023, 0% reste à charge pour l'entreprise)

Rythme alterné : 2 jours ÉCOLE / 3 jours ENTREPRISE



POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Poursuites d'études :

BP Coiffure, BTS Métiers de la Coiffure, Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur, CQP Maquilleur conseil animateur, CQP Styliste ongulaire, Certification Réaliser des techniques de rasage et de taille de barbe.

Débouchés :

- Intégrer immédiatement le monde du travail en tant que coiffeur en salon ou à domicile, dans les secteurs d'activités suivants :
- Tous types d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure)
- Secteur du spectacle et de la mode
- Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).



Pôle 1

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE COIFFURE

- Élaboration d'un diagnostic
- Mise en oeuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réalisation de techniques de base de coiffure
- Coupe (femme, homme)
- Couleur (coloration et effet de couleur)
- Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable par enroulage, coiffage)

Pôle 2

RELATION CLIENTS, VALORISATION ET ANIMATION DE L'ENTREPRISE

- Accueil de la clientèle
- Conseil et Vente de services et produits
- Contribution à l'activité de l'entreprise

Pôle 3

EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE

- Français
- Histoire-Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Education Physique et Sportive
- Langue vivante
- Prévention Santé Environnement
- [Facultatif] Arts Appliqués et Culture Artistique

VOLUME HORAIRE MOYEN DES ENSEIGNEMENTS SELON LES ACQUIS DE L'APPRENTI

Grille horaire CAP (format scolaire)	Première année	dont en casse entière	dont effectif réduit (a)	Deuxième année	dont en casse entière	dont effectif réduit (a)	Total sur 2 ans	% statut scolaire	Proportion % statut apprentissage	Répartition horaire (indicative)	Volume horaire hebdomadaire moyen
Enseignements professionnels	333,5	58	275,5	312	52	260	645,5	39%	45%	238	10
Enseignement professionnel et français en co-intervention (b)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5	5%		30	1
Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention (b)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5	5%		30	1
Réalisation d'un chef d'œuvre (d)	87			78			165,0	10%		61	3
TOTAL enseignements professionnels	508			468			975,5	60%		340	14
Français, histoire géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5	5%		61	3
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5	2%		20	1
Mathématiques - Physique - chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5	5%		61	3
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5	5%		61	3
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55,0	3%		40	2
Education physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5	8%	101	4	
Prévention-Santé-Environnement	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5	4%	51	2	
TOTAL enseignements généraux	246,5			221			467,5	29%	344	15	
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101,5	43,5	58	91	39	52	192,5	12%	96	4	
Période de formation en milieu professionnel	6 à 7 semaines 210 à 245		6 à 7 semaines 210 à 245		12 à 14 sem. 420 à 490						
TOTAL des heures (a)	856			780			1635,5	100%	100%	800	35

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Compétences et qualification de l'équipe pédagogique

Les formateurs ont un niveau de qualification de Bac+3 à Bac+5 et/ou sont des professionnels du métier concerné, avec une expérience significative en formation.

Les coordonnateurs pédagogiques accompagnent les formateurs et peuvent être sollicités à tout moment pour des besoins de régulations, réajustements en lien avec le parcours de formation, problématiques d'évaluation...

Les équipes pédagogiques réactualisent régulièrement leurs compétences (plan formation continue) et assurent une veille technologique et pédagogique.

Secrétariat et accueil

Les assistantes administratives accompagnent les apprenants dans leurs formalités administratives.

Un accueil physique et téléphonique est assuré pour un premier niveau d'information et une orientation vers les interlocuteurs adéquats.

La constitution de l'équipe pédagogique dédiée à l'action de formation et les personnes ressources figurent dans le Livret de Liaison Pédagogique, remis à chaque apprenant en début de formation.

Locaux

Nous disposons de bureaux de formateurs/salle pour entretien individuel, de salles de cours et d'ateliers pédagogiques en lien avec les métiers des diplômes proposés et pourvus des équipements nécessaires et conformes aux référentiels. Nous mettons à disposition, les matériels nécessaires au bon déroulement de la formation : ordinateurs avec connexion internet, écrans, photocopieurs, documentations et logiciels spécifiques...

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Salle de pratique : Salon entièrement équipé. Bacs, casques climazon, , séchoirs compacts, séchoirs à main, tabourets de coupe, fauteuils tablettes, chauffeuse permanente, stérilisateur, fer à cranter, fer à friser pro, petit matériel (bols, pinceaux,...).

Salle théorique : 1 tableau, 1 appareil photo numérique, 1 télévision , 1 ordinateur avec accès fibre.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE, SUIVI, ÉVALUATION

Démarche

Notre démarche privilégie une pédagogie et un suivi individualisés. La pédagogie de la réussite incite l'apprenant à être acteur de sa formation. Elle prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir de tous et s'appuie sur l'expérience, les acquis antérieurs de chacun. Le groupe est utilisé comme un moteur, qui aide chaque apprenant à préciser sa place de membre.

La motivation est un puissant levier de la réussite. Pour soutenir l'effort dans le processus d'apprentissage et favoriser l'investissement de l'apprenant dans la formation, les modalités pédagogiques proposées doivent être variées pour favoriser le plaisir d'apprendre.

En fonction des objets de travail, des objectifs pédagogiques, des besoins des apprenants et de leur profil, nous proposons d'alterner les situations d'apprentissage :

- des activités complexes basées sur des situations problèmes,
- des apports théoriques,
- un enseignement explicite,
- l'observation des pratiques,
- des mises en situation professionnelle,
- l'apprentissage par le jeu,
- l'apprentissage par la réalisation d'un projet,
- l'entraînement et l'automatisation.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Les supports de cours sont fournis aux apprenants sous format papier et/ou numérique :

• documents authentiques (articles, extraits de livre, de rapport, d'étude, modes d'emploi, notices techniques...), certains cours seront suivis sur manuels scolaires (cours, exercices), devant être achetés par l'apprenant en début de formation, suivant la liste de fourniture scolaire remise par le cfa. Dossiers conçus par les formateurs, espaces numériques partagés (classroom), accès Internet (utilisation pédagogique des stockages cloud, réseaux sociaux...), apport théorique visuel et contenus interactifs via écran, qui facilitent la co-construction des savoirs en collectif, un carnet de liaison (classroom) contenant des check-lists d'objectifs et de compétences à travailler, des fiches d'évaluation en centre et en entreprise, des comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

COORDINATION DE LA FORMATION EN ENTREPRISE ET AU CENTRE DE FORMATION

La formation que va suivre l'apprenti est une alternance entre deux pôles de formation : l'entreprise et le CFA. Pour coordonner le travail et le suivi de l'apprenti entre et sur ces deux lieux, des outils existent et des temps spécifiques sont organisés, tout au long de l'année.

Les outils

- Le Carnet de liaison : l'apprenti, le maître d'apprentissage et le formateur le consultent et l'alimentent en fonction des moments, des besoins et des évolutions du parcours de formation de l'apprenti, des check-lists définissent les compétences et les connaissances que l'apprenti doit acquérir tout au long de sa formation, dans les domaines professionnels comme ceux de l'enseignement général.
- Une charte est proposée à la signature des trois parties lors du premier entretien. Elle permet à chacun de s'engager sur les objectifs, le contenu et les modalités du parcours de formation de l'apprenti.
- Chaque apprenti dispose, dès son entrée en formation, de son emploi du temps et de son calendrier d'alternance individualisés.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Evaluation en cours de formation

Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés en continu, pour que chaque apprenant puisse nommer ses objectifs pédagogiques, ses progressions et ses réussites.

Une démarche d'évaluation formative incite à analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage.

Situation d'évaluation

Ces évaluations peuvent prendre différentes formes en fonction des objectifs : fiche d'analyse du travail, test en ligne, QCM sur table, exercice d'entraînement, mise en situation, épreuve d'oral, examen blanc, présentation projet...

Attestation de compétences

Le dispositif d'évaluation est formalisé sur classroom avec un accès unique : évaluation initiale, bilans intermédiaires et évaluation finale, permettent de visualiser et mettre en valeur les acquis de la formation, de capitaliser ce qui fonctionne et d'impulser des changements de pratiques, pour optimiser l'acquisition de connaissances et compétences.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le centre de formation facilite l'inscription des apprenants aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

Le diplôme est délivré au vu des résultats obtenus à un examen se déroulant sous la forme d'une combinaison d'épreuves ponctuelles terminales. La présence du candidat à toutes les épreuves est obligatoire. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

L'Education Nationale délivre le diplôme, ou le cas échéant, une attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences.

Spécialité « Métiers de la coiffure » du certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES					
EP1 – Techniques de coiffure	UP1	14 ⁽¹⁾	CCF ⁽³⁾	Ponctuel pratique et écrit	6h45 ⁽²⁾
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2	3	CCF	Ponctuel oral	0h20 maximum
UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL					
EG1 – Français et histoire- géographie – enseignement moral et civique *	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h15
EG2 – Mathématiques – Physique- chimie *	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h
EG3 – Éducation physique et sportive *	UG3	1	CCF	Ponctuel	
EG4 – Langues vivantes *	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	0h20
Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques (4)	UF	1	CCF	Ponctuel écrit et pratique	1h30

Le Studio

CENTRE DE FORMATION

“

Notre objectif est de former
l'élite de la coiffure et de l'esthétique,
De changer les codes et les mentalités,
de mettre en valeur nos métiers.
Nous nous engageons à vous former,
vous donner toutes les clés
pour faire parti des meilleurs,
vous accompagner et vous soutenir,
pour que cette orientation soit
le meilleur choix de votre vie.

”

Informations sur :

www.lestudio-formation.com

04.93.75.41.80



Le Studio - Centre de Formation
1870 Route de la Roquette
06250, Mougins